



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

Corriger le registre

CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES,
ÉQUITABLES ET ENGAGÉES, UN RÉCIT À LA FOIS



Concernant la Coalition internationale des sites de conscience

La Coalition internationale des sites de conscience (ICSC) est un réseau international de musées, de sites historiques, et d'archives, ainsi que d'initiatives en faveur de la mémoire qui se consacrent à la construction d'un avenir plus juste et plus pacifique en faisant participer les communautés à la commémoration des luttes pour les droits humains et aux luttes contre leurs répercussions contemporaines. Fondée en 1999, l'ICSC compte aujourd'hui plus de 350 Sites de conscience membres dans 65 pays. L'ICSC soutient ces membres à l'aide de subventions, de mise en réseau et de formations.

Apprenez-en davantage sur le site www.sitesofconscience.org

Sauf indication contraire, toutes les photos ont été prises par la Coalition internationale des sites de conscience.

Les crédits photographiques sont inclus dans les photos non prises par les membres de la Coalition internationale des sites de conscience.

Couverture : Women Rights Initiative (WORI), en Ouganda

Concernant cette boîte à outils

Publiée en 2023, cette boîte à outils est un guide détaillé pour la mise en œuvre de la méthodologie unique de l'ICSC « Corriger le registre », élaborée pour soutenir les efforts des Sites de conscience et des organisations partageant les mêmes idées dans le monde entier afin de promouvoir des récits historiques plus inclusifs et équitables et de lutter contre l'intolérance, la discrimination et l'exclusion au sein de leurs sociétés.

Cette boîte à outils a été élaborée dans le cadre de l'initiative 2022 de l'ICSC intitulée « *Corriger le registre : construire des sociétés inclusives, équitables et engagées, un récit à la fois* », une initiative internationale qui vise à accroître l'impact des Sites de conscience dans la construction de sociétés plus résilientes, inclusives et équitables.

Remerciements

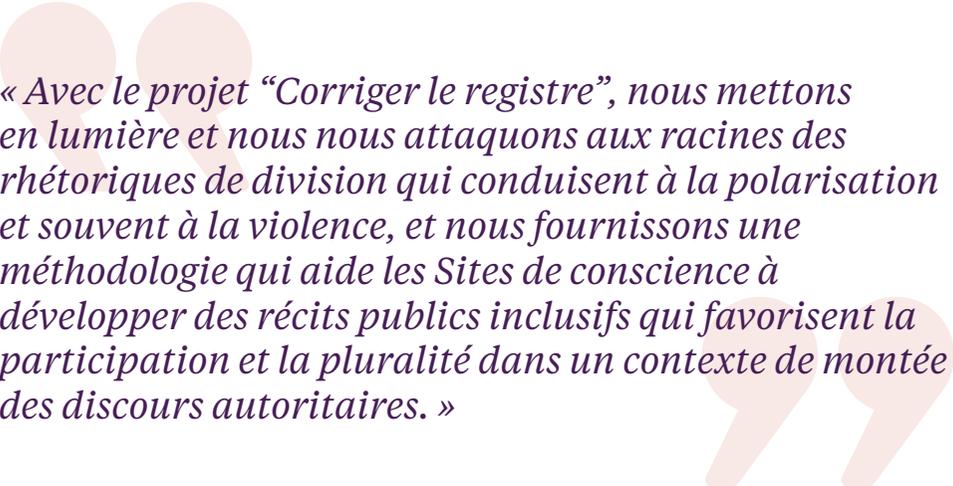
L'ICSC remercie tous ceux qui ont contribué au développement de cette boîte à outils : Kit Ballum Cohen (designer), Mme Elena del Hoyo (ICSC), Mme Justine Di Mayo (ICSC), Mme Silvia Fernández (ICSC), Mme Gegê Leme Joseph (ICSC), Mme Ashley Nelson (ICSC), le Dr Simon Robins (Centre des Droits de l'homme appliqués de l'université de York) et Camila Yanzaguano (ICSC).

L'ICSC remercie également les six Sites de conscience qui ont piloté et testé la méthodologie de « Corriger le registre » et ont aidé à documenter les enseignements de ce processus pour les partager avec d'autres Sites de conscience et leurs alliés. Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes suivantes pour l'engagement et le dévouement dont elles ont fait preuve en engageant leurs organisations respectives dans le processus « Corriger le registre » :

- Pamela Ipinza et Francisca Dávalos Bachelet, Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (Musée de la Mémoire et des Droits de l'homme), Chili
- Folade Mutota, Women's Institute for Alternative Development (WINAD) (Institut des Femmes pour le Développement alternatif), Trinité-et-Tobago
- Rose Kigere, Women's Rights Initiative (WORI) (Initiative pour les Droits des femmes), Ouganda
- Stephanie Tamby, International Slavery Museum (Musée intercontinental de l'Esclavage), Maurice
- Wen-Hsin Chang, National Museum of Human Rights (Musée national des Droits de l'homme), Taïwan
- Thiago Haruo Santos, Museu da Imigração do Estado de São Paulo (Musée de l'Immigration de l'État de São Paulo), Brésil

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à Radhika Hettiarachchi, fondatrice de The Herstories Archive, et à Lebogang Marishane, responsable du soutien stratégique à Constitution Hill, pour leurs conseils et leur expertise inestimables tout au long de la mise en œuvre du projet « *Corriger le registre : construire des sociétés inclusives, équitables et engagées, un récit à la fois* ».

Cette boîte à outils a été rendue possible grâce au soutien du National Endowment for Democracy (Dotation nationale pour la Démocratie).



« Avec le projet “Corriger le registre”, nous mettons en lumière et nous nous attaquons aux racines des rhétoriques de division qui conduisent à la polarisation et souvent à la violence, et nous fournissons une méthodologie qui aide les Sites de conscience à développer des récits publics inclusifs qui favorisent la participation et la pluralité dans un contexte de montée des discours autoritaires. »

SILVIA FERNÁNDEZ, DIRECTRICE DU PROGRAMME DES RÉSEAUX AU NIVEAU MONDIAL, ICSC



Table des matières

Avant-propos	9
Introduction	12
Concernant le projet « Corriger le registre »	14
Concernant la méthodologie « Corriger le registre »	14
Concernant les partenaires du projet « Corriger le registre »	15
Concernant cette boîte à outils	18
Commencer votre processus « Corriger le registre »	20
1. Évaluer les carences	21
1.1. Évaluer les pratiques organisationnelles	23
1.2. Évaluer les référentiels, les programmes et les activités de l'organisation	28
1.3. Évaluer les compétences et les outils	33
1.4. Rédiger un diagnostic de l'« Évaluation des carences »	34
2. Définir les carences à corriger	35
2.1. Définir vos communautés et vos publics cibles	35
2.2. Identifier les principaux partenaires et parties prenantes de cette communauté	35
2.3. Identifier votre SOAR (Forces, Opportunités, Aspirations et Résultats pour son acronyme en anglais)	39
2.4. Définir votre action « Corriger le registre »	40
3. Corriger les carences	42
3.1. Constituer une équipe de cocréation	42
3.2. Définir vos approches éthiques	45
3.3. Planifier et mettre en œuvre votre action « Corriger le registre »	48
4. Veiller à ce que les carences soient corrigées	51
4.1. Risques et réduction des risques	51
4.2. Évaluation et suivi	54
Conclusion : de corriger les carences à corriger le registre	56
Annexe	60



STREET
STREET
IP STREET
RIS STREET
CENT STREET
ASHLEY STREET
STREET HORSTLEY S'

18th, 19th, 20th
centuries
fire & great
fire
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Avant-propos

Le musée du District Six au Cap, en Afrique du Sud, a été créé en 1994 pour se consacrer aux souvenirs d'une communauté déplacée par les politiques d'urbanisme racistes pendant l'apartheid. De 1966 à 1981, ces « District Sixers » (habitants du District Six en français) ont non seulement dû quitter leur maison, mais ont également assisté à la démolition de leurs écoles, de leurs centres communautaires et de leurs églises. Leur quartier a été détruit et le site est resté vide, telle une plaie béante au cœur de la ville.

Le musée a d'abord existé comme projet de mémoire, puis comme musée. Aujourd'hui, nous nous définissons comme un musée communautaire, car une grande partie de notre activisme initial, de nos expositions et de nos programmes de recherche sont dus à une communauté d'anciens résidents et d'activistes politiques. Lors des 30 dernières années, nous avons évolué, passant d'une pratique organique et communautaire à une méthodologie dynamique qui invite à l'autoréflexion, à de nouvelles pratiques et à de nouvelles visions. Au cœur de cette évolution, nous conservons un but déclaré : la participation de la communauté et un engagement fondé sur le processus dans tous les domaines de notre travail. Nous imaginons cette participation comme décentralisée et organique, enracinée dans les communautés, mais comme beaucoup d'institutions établies ou naissantes, nous nous interrogeons sur l'impact de notre travail. Dans quelle mesure nous sommes-nous éloignés du but initial et existe-t-il des moyens significatifs de nous reconnecter à ces moments par de nouvelles voies ?

Réfléchir à notre impact et à la question de savoir si nous devons encore nous appeler un musée communautaire comporte de nombreux défis. La communauté du District Six, avec lesquelles nous travaillons, a changé : certains anciens résidents du District Six ne sont plus parmi nous et une génération plus jeune s'interroge aujourd'hui sur ce que signifie s'identifier à cette communauté. Il existe également de nombreuses divisions internes dans le District Six, souvent liées à la manière dont s'est déroulé le projet national plus vaste de restitution des terres dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Grâce à un processus reconnu par l'État, les anciens résidents peuvent demander à retourner dans la zone inoccupée qu'est aujourd'hui le District Six. De nouvelles maisons ont été construites et jeunes et seniors commencent à se réinstaller dans le quartier. Pour ceux qui sont revenus grâce à ce processus, une nouvelle dynamique communautaire émerge, qui remet en question l'appartenance à cet espace et le droit de revendiquer l'identité du District Six.

Photo : Musée du District Six, Afrique du Sud

Les histoires et les émotions complexes entourant les déménagements forcés et maintenant le « retour » au District Six nous amènent à poser des questions délicates sur les objectifs de nos expositions, de nos programmes éducatifs et de notre travail d'archivage avec les habitants du District Six : Les membres de la communauté et leurs différents points de vue sont-ils réellement représentés dans notre travail et dans nos instances de décision ? Lorsque nous constatons que la vision du musée ne correspond pas à celle de la population et réciproquement, sommes-nous capables de créer un espace de dialogue et d'échange de positions ? En outre, en tant qu'institution, comment pouvons-nous soutenir ces attentes, en élaborant une pratique organisationnelle qui met également l'accent sur la contribution et l'apprentissage du personnel ? Ces questions nous accompagnent depuis notre création, même s'il nous est arrivé de considérer la participation communautaire comme allant de soi, ou de nous concentrer sur notre pérennité au point de perdre de vue notre mission fondamentale.

Pour rester fidèle à une méthodologie muséale centrée sur la communauté pendant trente ans, il a fallu faire preuve de ténacité et de confiance en l'avenir. Dans tous nos contextes dans lesquels les traumatismes collectifs ont façonné nos relations les uns avec les autres et où nous sommes toujours aux prises avec la censure et les préjugés, nous devons continuer à garder l'espoir – l'espoir que les dialogues et les réflexions les plus difficiles soient capables de tracer de nouvelles voies pour la résistance collective, et par ailleurs de faire de la place pour de multiples points de vue et interprétations du passé.

La mise en œuvre de la méthodologie « Corriger le registre » offre aux musées, aux institutions et aux projets œuvrant pour la justice sociale une occasion importante de faire une pause et de réfléchir à leur pratique. Cette méthodologie fournit un ensemble cohérent d'étapes et de lignes directrices permettant, simultanément, de « creuser en profondeur » et de mieux examiner les hypothèses et les préjugés qui peuvent nous suivre dans notre travail, et qui peuvent involontairement perdurer alors que nous relevons sans relâche les défis quotidiens de l'action en faveur du changement au sein de nos communautés.

En outre, cette méthodologie nous donne l'assurance que nos observations et nos apprentissages conduisent potentiellement à des changements concrets et que les processus de réflexion critique ne sont pas quelque chose que nous faisons en dehors des communautés, mais à l'intérieur de celles-ci.

La méthodologie « Corriger le registre » nous guide dans trois domaines clés : évaluer les carences de notre travail, fournir une approche pour remédier à ces carences et enfin, s'assurer que le registre est corrigé. Grâce à ce processus, nous nous interrogeons sur la pertinence des outils et des méthodologies pour avoir un impact positif sur nos communautés. Nous discutons des définitions et des orientations stratégiques. Nous pouvons même être mis au défi d'adapter nos principes fondateurs pour répondre aux besoins changeants des communautés qui nous entourent. Ces moments de réflexion et de changement exigent une honnêteté qui conduit souvent à des dialogues difficiles entre le personnel, les parties prenantes et les communautés. Nous serons sûrement amenés à rendre des comptes d'une manière inconfortable et peut-être même injuste. Dans de telles circonstances, nous encourageons le recours à la méthodologie « Corriger le registre » comme source d'orientation et de soutien. Développée à partir d'un engagement rigoureux avec d'autres Sites de conscience, c'est un outil qui permet d'effectuer des changements.

Chrischené Julius, *responsable des collections, Musée du District Six, Afrique du Sud.*

Introduction



Mémorial du Génocide de Kigali, Site de conscience au Rwanda

Depuis 1999, la Coalition internationale des sites de conscience (ICSC) est à la tête d'un mouvement international visant à documenter, préserver et partager les histoires du passé afin de construire un avenir plus pacifique et plus juste. Forts de plus de 350 membres dans 65 pays, les Sites de conscience – qui comprennent des musées, des sites historiques, des archives et des initiatives de mémoire établis ou récemment créés – collaborent étroitement avec les communautés du monde entier pour donner la parole à celles qui sont marginalisées et contrer les « histoires uniques », comme les appelle l'auteur nigérian Chimamanda Ngozi Adichie* – des récits simplistes et souvent faux qui excluent les expériences, les besoins et les voix des groupes minoritaires, contribuant ainsi à la rhétorique de division, aux stéréotypes négatifs, à la discrimination, à la haine et à la violence.

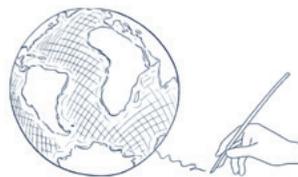
Grâce à leur expertise unique en matière de documentation, de collecte d'histoire orale et de participation communautaire, les Sites de conscience ont un rôle clé à jouer dans la résolution des problèmes difficiles et complexes de notre époque en proposant une plateforme publique à ceux dont la voix est marginalisée par la société au sens large. Le fait de mettre en avant leurs histoires peut jouer un rôle social vital en contrecarrant les récits historiques qui perpétuent l'exclusion et la discrimination, et en améliorant la compréhension des problèmes complexes et systémiques qui alimentent l'inégalité et la violence aujourd'hui.

Comme le dit Adichie, « les histoires ont été utilisées pour déposséder et dénigrer. Mais, elles peuvent aussi être utilisées pour donner du pouvoir et humaniser. Les histoires peuvent briser la dignité des personnes, mais elles peuvent aussi réparer cette dignité brisée ».

Pour soutenir les Sites de conscience dans ces efforts, l'ICSC a mis en œuvre en 2022, l'initiative internationale « Corriger le registre » : construire des sociétés inclusives, équitables et engagées, un récit à la fois » (le projet « Corriger le registre » ou le Projet).

* Adichie, 'The Danger of a Single Story', TEDGlobal, https://www.ted.com/talks/chimamanda_ngozi_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=en

Concernant le projet « Corriger le registre »



CORRECTING THE RECORD
ONE NARRATIVE AT A TIME

GLOBAL NETWORKS 2022

Le projet « Corriger le registre » vise à accroître l'impact des Sites de conscience dans la lutte contre la haine, la violence et la discrimination dans leurs sociétés en encourageant des récits historiques plus inclusifs.

Convaincu que le changement doit venir de l'intérieur, cette initiative d'une durée d'un an a doté les Sites de conscience participants des compétences, des partenariats, des connaissances et des outils nécessaires pour redéfinir les pratiques, les approches et les référentiels de leur organisation (y compris, mais sans s'y limiter, les archives, les centres de documentation et les musées) afin de renforcer les voix marginalisées, de promouvoir des récits publics plus inclusifs et équitables et d'atténuer la discrimination et l'exclusion sociétales.

Dans le cadre du projet, le service des réseaux au niveau mondial de l'ICSC, en étroite collaboration avec les représentants des Sites de conscience, Radhika Hettiarachchi et Lebogang Marishane et six Sites de conscience d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, ont élaboré la méthodologie « Corriger le registre ».

Concernant la méthodologie « Corriger le registre »

La méthodologie « Corriger le registre » propose aux Sites de conscience une autoévaluation profonde et objective pour déterminer les carences de représentation des communautés dans leurs référentiels, pratiques et approches, et pour adopter de nouvelles pratiques pour corriger ces carences et, par la suite, les registres historiques.

La méthodologie « Corriger le registre » redéfinit l'orientation des Sites de conscience, leur permettant de corriger les récits historiques en favorisant de nouvelles compréhensions des vécus de ceux dont les voix ont été longtemps réduites au silence et en contrant les mésinformations et les discours publics préjudiciables qui conduisent à la discrimination, à la haine et à la violence qu'ils subissent.



« Le but de [la méthodologie] “Corriger le registre” est d’avoir une approche inclusive de la collecte des histoires, mais également de donner du pouvoir à ceux dont les voix sont amplifiées. »

LEBOGANG MARISHANNE – CONSTITUTION HILL,
AFRIQUE DU SUD

Concernant les partenaires du projet « Corriger le registre »

Les partenaires du projet « Corriger le registre » sont six Sites de conscience d’Afrique, d’Asie, d’Amérique latine et des Caraïbes, qui ont piloté et testé la méthodologie « Corriger le registre » et ont contribué à recueillir les enseignements de leurs processus respectifs afin de promouvoir les meilleures pratiques, l’accessibilité et la reproductibilité au niveau mondial. Pendant huit mois, chaque partenaire du projet a élaboré une étude de cas « Corriger le registre » — un ensemble d’actions menées pour corriger les carences dans les pratiques, les approches et les référentiels de leur organisation, tout en expérimentant la méthodologie « Corriger le registre » — et a évalué son impact sur la lutte contre la discrimination, la haine et la violence dans leurs communautés en favorisant des récits historiques plus inclusifs.

Les partenaires de « Corriger le registre » constituent un éventail d’initiatives de mémoire récentes et établies, travaillant dans différents contextes et sélectionnées pour refléter la diversité des membres de l’ICSC dans le monde. Ces six partenaires et leurs études de cas « Corriger le registre » respectives sont présentés ci-dessous :

L'Intercontinental Slavery Museum (ISM), à Maurice, a été créé en 2020 dans le cadre des principales recommandations du rapport de 2012 de la commission Vérité et Justice de Maurice. Le musée concourt à enquêter sur l'histoire de l'esclavage et ses conséquences à Maurice à travers une approche « de la base au sommet » de la participation communautaire. L'étude de cas « Corriger le registre » de l'ISM s'est concentrée sur le développement de pratiques de collaboration et de cocréation avec les communautés afro-malgaches locales. L'ISM a également développé un concept d'exposition cocréative avec la communauté rastafari dans le but de créer un cadre sur les processus de cocréation et des recommandations pour toutes les activités futures du musée.

Le **Museu da Imigração do Estado de São Paulo**, (musée de l'Immigration de l'État de São Paulo en français) au Brésil, a ouvert ses portes en 1993 pour raconter les histoires des immigrants européens et de leurs familles. Installé dans l'ancien foyer des immigrants de Bras, qui a joué un rôle important dans les politiques migratoires passées visant à « blanchir » la population brésilienne, l'étude de cas « Corriger le registre » du musée visait à dénoncer l'héritage des politiques de « blanchiment » et de l'histoire coloniale du Brésil en élargissant ses collections d'histoire orale pour y inclure les voix et les récits des communautés noires et autochtones. Le musée visait à présenter la mémoire et le patrimoine comme un moyen de réparation symbolique, et à exercer une influence sur la compréhension de l'histoire des Afro-Brésiliens et des peuples autochtones.

Le **Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR)** (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili, a ouvert ses portes en mars 2010 pour commémorer les violations des droits de l'homme commises par l'État chilien de 1973 à 1990 et promouvoir les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. Dans le cadre de l'étude de cas « Corriger le registre », le musée a développé une exposition temporaire qui présentait la lutte des femmes pour résister à la dictature, et visait à tisser un lien avec la génération actuelle de féministes. Avec cette exposition, le musée a voulu créer un concept qui pourrait être appliqué à d'autres projets et services de l'organisation et transformer le musée en un lieu décolonial, anti-patriarcal et féministe.

Le **National Human Rights Museum (NHRM)**, à Taiwan, a été créé en 2018 à partir de deux sites associés à la période de l'histoire de la « Terreur blanche », pendant laquelle Taïwan était soumise à la loi martiale (1949-1987). Le NHRM se consacre à la préservation, à la documentation et à l'éducation du public sur l'histoire et les violations des droits de l'homme durant cette période, tout en évoquant les violations contemporaines des droits de l'homme. Afin de faire évoluer la perception des droits des travailleurs migrants comme des droits de l'homme, l'étude de cas « Corriger le registre » du musée s'est concentrée sur le travail avec les organisations non gouvernementales pour recueillir les témoignages des travailleurs migrants et sur la collaboration avec les communautés de migrants indonésiens pour identifier les carences dans la représentation des récits des travailleurs migrants dans les expositions du musée et les impliquer comme public pour le musée.

Le **Women's Institute for Alternative Development (WINAD)**, à Trinité-et-Tobago, a été créé en 1999 et est une organisation engagée dans la promotion des droits des femmes et des filles et de leur rôle de leader. Aujourd'hui, le WINAD développe un nouveau musée et mémorial dédié à la contribution des femmes au leadership et au développement à Trinité-et-Tobago afin de changer les perceptions du rôle des femmes. L'étude de cas « Corriger le registre » du WINAD s'est concentrée sur la participation des femmes de la communauté à la coconception du musée pour garantir des pratiques inclusives et équitables et d'élaborer un plan d'action qui permet de rétablir les faits dès le début du développement du musée.

La **Women Rights Initiative (WORI)**, en Ouganda, est une organisation non gouvernementale (ONG) fondée en 2007 pour soutenir les survivants de violences domestiques en Ouganda et documenter les violations des droits de l'homme aux fins d'imputabilité. Depuis 2020, la WORI s'efforce de changer les perceptions et la discrimination à l'égard des femmes par la création du musée des Femmes d'Afrique de l'Est afin de faire connaître les histoires de ces dernières, en soulignant les violations des droits de l'homme qu'elles ont subies, ainsi que leur résilience et leur rôle de leader. L'étude de cas « Corriger le registre » de la WORI s'est concentrée sur l'autonomisation des femmes et les a aidées à reprendre le contrôle de leurs récits en modifiant ses pratiques de documentation et grâce à des méthodes de narration alternatives qui recentrent les récits des femmes d'une manière autonomisante et non traumatisante.

Concernant cette boîte à outils

Cette boîte à outils a pour vocation de servir de guide détaillé aux Sites de conscience pour l'application de la méthodologie « Corriger le registre ». Cette boîte à outils peut être utilisée par une grande diversité d'organisations, y compris des organisations locales, des musées reconnus, des sites de mémoire, des initiatives de mémoire publique, des archives et des sites historiques travaillant dans différents contextes.

Elle peut par ailleurs être utilisée à différents niveaux de développement d'une organisation. Pour les institutions bien établies, la boîte à outils fournit une feuille de route pour modifier les pratiques d'exclusion profondément ancrées au sein de leur organisation et pour conduire un changement organisationnel majeur. En revanche, pour les institutions récemment créées, la boîte à outils est un guide permettant de mettre en place des pratiques inclusives dès le départ.

Pour vous accompagner dans ce processus, la boîte à outils propose :

- une définition de la terminologie visant à clarifier tous les concepts utilisés à chaque étape de la méthodologie « Corriger le registre » ;
- des exemples illustrant la façon dont la méthodologie « Corriger le registre » a été mise en œuvre par les six Sites de conscience qui ont participé à la phase de test de la méthodologie à travers leurs études de cas « Corriger le registre » ; et
- des conseils pour vous donner des pistes sur la manière de limiter les difficultés que vous pourriez rencontrer tout au long du processus.



Photo : Women Rights Initiative (WORI), en Ouganda

La boîte à outils guide les Sites de conscience à travers les quatre étapes principales de la méthodologie « Corriger le registre » :

1.

Évaluer les carences

Pour vous aider à les identifier dans les pratiques et les approches de votre organisation et à construire des documents et des référentiels interprétatifs d'une manière inclusive, équitable et holistique.

Underlined.
The
translation
doesn't
match the
English
version.

2.

Définir les carences à corriger

Pour vous aider à identifier vos partenaires et vos parties prenantes communautaires clés et à définir votre action « Corriger le registre » — le travail que vous réaliserez pour corriger les carences dans les pratiques, les approches et les référentiels de votre organisation.

3.

Corriger les carences

Pour vous aider à planifier et à mettre en œuvre votre action « Corriger le registre ».

4.

Veiller à ce que les carences soient corrigées

Pour vous aider à évaluer si vous avez corrigé les carences et suscité le changement que vous aviez envisagé.

Commencer votre processus « Corriger le registre »

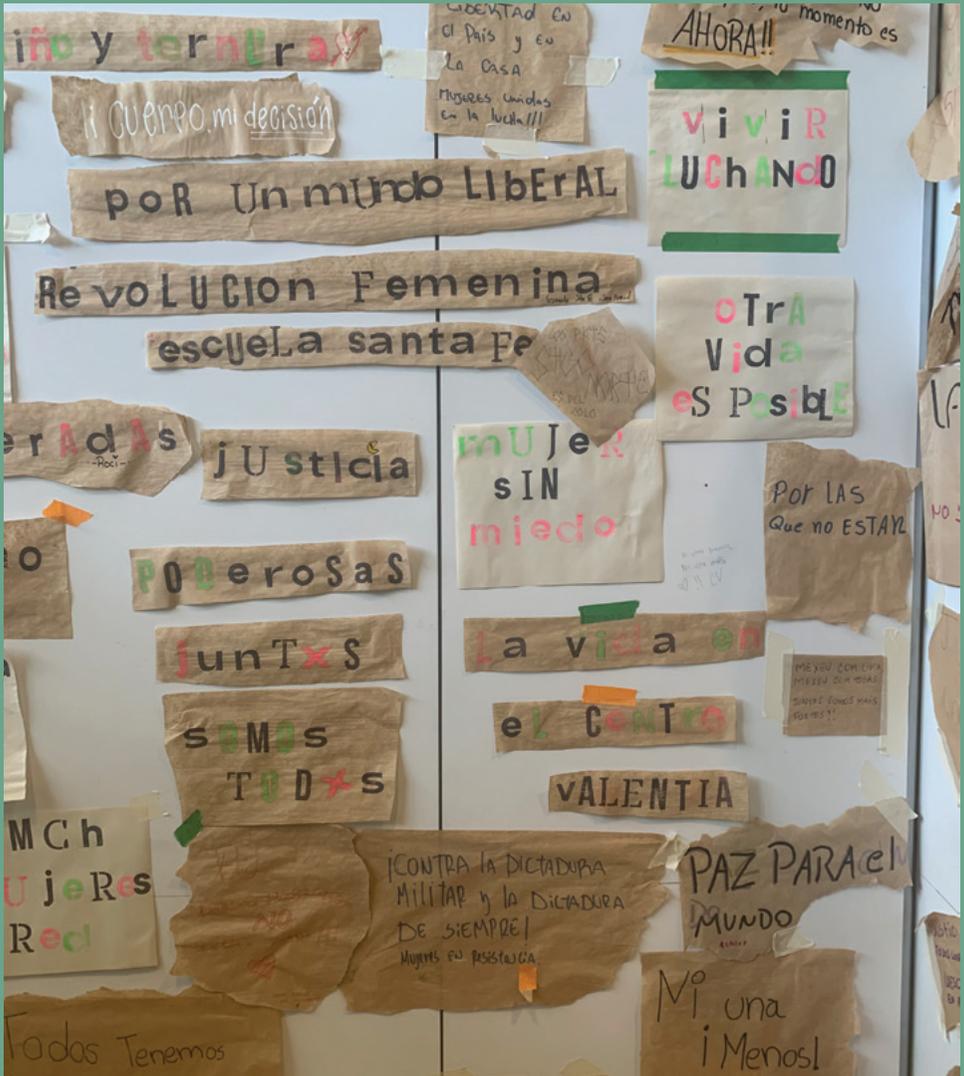


Photo : Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR) (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili

Évaluer les carences

Cette phase initiale vise à identifier les carences dans les approches, les pratiques, les compétences et les outils de votre organisation en matière de constitution de documents et d'interprétation des référentiels d'une manière inclusive, équitable et holistique.

Elle comprend trois grands volets :

1. Évaluer les **pratiques organisationnelles**.
2. Évaluer les **référentiels, programmes et activités** (collections et archives, activités éducatives, conservation et entretien, et interprétation, recherche et documentation, présentation et expositions, programmes culturels, plaidoyer, etc.).
3. Évaluer les **compétences et les outils**.

TERMINOLOGIE

Qu'entendons-nous par « référentiels » de Sites de conscience ?

Un **référentiel** (repository en anglais) est défini en anglais par le dictionnaire en ligne de Cambridge comme « un emplacement dans lequel des éléments sont stockés et peuvent être trouvés » et « une personne qui détient, ou un livre qui contient beaucoup d'informations ou de connaissances détaillées ». Les Sites de conscience, en tant qu'organisations allant des sites historiques et des musées aux archives et aux initiatives de mémoire bien implantées dans leurs communautés, servent de référentiels de mémoire collective, de patrimoine, de connaissances, d'informations, d'identité locale et de capital social, entre autres. Les référentiels des Sites de conscience peuvent comprendre des collections d'artefacts, de matériaux bibliographiques, d'archives d'histoire orale, de documents, de registres de recherche et de collections numériques et leur interprétation ainsi que des expositions, des programmes culturels et éducatifs, etc.

L'étape « Évaluer les carences » est essentielle pour garantir la réussite de votre action « Corriger le registre », c'est-à-dire le travail que vous effectuerez pour corriger les carences des pratiques, des approches et des référentiels de votre organisation, que ce soit en matière de collecte, d'archivage, de recherche, de documentation, de préservation, d'interprétation ou d'exposition. L'étape « Évaluer les carences » pose également les bases de tout réajustement que vous souhaiteriez voir apparaître dans vos pratiques, approches et référentiels à l'avenir.

Cette évaluation initiale doit impliquer les membres du conseil d'administration, la direction, le personnel et les communautés clés de votre organisation. Vous devez sélectionner dans chacun de ces groupes quelques représentants qui répondront aux questions clés de l'évaluation (voir ci-dessous) par le biais d'un questionnaire ou, de préférence, d'entretiens individuels. Vous devez mener votre évaluation de manière éthique en fournissant à tous les participants à l'évaluation un formulaire d'information sur votre action « Corriger le registre » (veuillez vous référer à l'annexe 1) et un formulaire de consentement éclairé (veuillez vous référer à l'annexe 2).



Documentez votre évaluation. Assurez-vous de documenter et de conserver vos interactions et les résultats de l'évaluation, y compris les photos, les vidéos, les dessins, les diagrammes et tout autre matériel supplémentaire qui pourrait être pertinent. Cela renforcera votre action « Corriger le registre » en cours et préservera la mémoire institutionnelle pour tout réajustement futur.



1.1

Évaluer les pratiques organisationnelles

Représentativité et participation des communautés

Évaluez la représentativité et le degré de participation des communautés dans votre organisation, ainsi que vos approches éthiques.

Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes pour guider votre évaluation :

- Quelles sont vos communautés principales ?
- Quelle est votre relation avec vos communautés principales ?
- Votre organisation accueille-t-elle toute la diversité des personnes de vos communautés principales ?
- Votre public actuel reflète-t-il la diversité de vos communautés principales ?
- Votre personnel reflète-t-il la diversité de vos communautés principales ?
- Votre conseil d'administration reflète-t-il la diversité de vos communautés principales ?
- Votre contenu et vos programmes reflètent-ils la diversité de vos communautés principales ?
- Votre organisation facilite-t-elle la participation de vos communautés principales à la prise de décision ?
- À quel niveau de la prise de décision les membres de vos communautés principales sont-ils impliqués ?

Qu'entendons-nous par « communautés » et « publics » ?

Communautés principales : désigne le public principal/les communautés principales/les parties prenantes de votre organisation.

Communautés discriminées/marginalisées : fait référence aux groupes ou communautés victimes de systèmes d'oppression, de domination ou de discrimination sur la base de leurs identités, telles que la race, l'ethnicité, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la nationalité, la religion, l'âge, le handicap mental ou physique, la maladie mentale ou physique et autres identités.

Communautés cibles : désigne les communautés discriminées/marginalisées sur lesquelles vous choisirez de vous concentrer pour corriger les carences de vos pratiques, approches et référentiels.

Publics : désigne les diverses communautés et publics avec lesquels votre organisation interagit et qu'elle cherche à atteindre par le biais de la méthodologie « Corriger le registre » (peut inclure vos communautés principales).



L'identification de vos communautés et publics principaux est un point de départ essentiel. Vous devez consacrer du temps à définir qui sont vos communautés principales et vos publics principaux en vous posant les questions suivantes : quel est le changement que vous voulez obtenir ? Quelles sont les communautés que vous voulez soutenir ? Une fois que vous aurez compris qui sont ces communautés, vous serez en mesure d'évaluer dans quelle mesure elles sont représentées et impliquées dans vos référentiels, pratiques et approches. Ceci est valable quelles que soient la taille et l'ancienneté de votre organisation.



« Réfléchir aux communautés principales et cibles est davantage qu'une étape, c'est extrêmement important. [...] Grâce à la [méthodologie « Corriger le registre »], nous voulons combattre le racisme qui structure la société brésilienne. Nous désirons le faire à travers la reconnaissance par une institution officielle (Museu da Imigração do Estado de São Paulo). Nous voulons reconnaître la violence perpétrée à l'encontre des populations noires et autochtones et mettre en valeur leur résistance. »

THIAGO HARUO SANTOS – MUSEU DA IMIGRAÇÃO DO ESTADO DE SÃO PAULO, BRÉSIL

Approches éthiques

- Avez-vous la capacité d'offrir un espace sûr et un soutien pour évoquer des récits complexes tels que ceux qui traitent de la violence sexiste, des crimes raciaux et des atrocités présents et passés, tels qu'ils apparaissent dans vos pratiques et approches ?
- Êtes-vous conscient des dimensions éthiques de la narration et de la correction du registre au sein de votre organisation : c'est-à-dire les préjudices intentionnels et non intentionnels, la dynamique de genre, la dynamique culturelle et socio-économique, les partis pris de sélection et les récits contestés ? (Des questions spécifiques sur votre approche éthique se trouvent dans la section ci-dessous).

De l'importance d'identifier avec précision vos communautés principales

Depuis sa création, le **National Human Rights Museum (NHRM) de Taïwan** s'est attaché à préserver, documenter et sensibiliser le public sur la période de la « Terreur blanche » de l'histoire de Taïwan, durant laquelle le pays était soumis à la loi martiale (1949-1987). Les violations contemporaines des droits de l'homme, telles que celles subies par les travailleurs migrants lors de la récente pandémie de Covid, étaient toutefois absentes des récits et des stratégies de sensibilisation du musée. L'évaluation de l'action « Corriger le registre » du NHRM l'a conduit à s'interroger sur l'identité des communautés qu'il souhaite soutenir et sur la manière dont il pourrait faire le lien entre le passé et le présent et traiter les problématiques contemporaines en matière de droits de l'homme. Cette évaluation a incité le NHRM à reconsidérer sa mission globale, à réorienter ses pratiques pour inclure les communautés de migrants comme communauté principale, et à être proactive en les impliquant comme décideurs. Pour le NHRM, l'exercice d'identification complète de ses communautés principales a constitué une transformation profonde, jetant les bases d'une mutation importante de ses pratiques, de ses programmes et de ses activités.

Le **Museu da Imigração do Estado de São Paulo (au Brésil)**, a été créé pour raconter les histoires des immigrants et de leurs familles. Grâce à l'évaluation « Corriger le registre », le musée a identifié que les récits d'immigration représentés dans le musée sont marqués par un parti pris en faveur des histoires des immigrants européens, moyen-orientaux et asiatiques et de leurs descendants au sein de la population de l'État de São Paulo au Brésil, et omettent systématiquement les récits des Afro-Brésiliens et des peuples autochtones, considérés aujourd'hui comme des récits de migration forcée. Ce parti pris est un héritage des politiques de « blanchiment » du Brésil et de son histoire coloniale, qui ont contribué à marginaliser les Afro-Brésiliens et les peuples autochtones et à les exclure des documents historiques. L'évaluation « Corriger le registre » a permis au musée d'identifier les Afro-Brésiliens et les peuples autochtones comme faisant partie de leurs communautés principales et de révéler le rôle crucial que cette inclusion peut jouer dans la lutte contre la discrimination et le racisme dans la société brésilienne actuelle.

Photo : National Human Rights Museum (NHRM), à Taïwan



1.2

Évaluer les référentiels, les programmes et les activités de l'organisation

Effectuez une évaluation rapide des référentiels, des programmes et des activités de votre organisation. Pour chacun de ces aspects, tenez compte des carences en matière de représentation et de participation de la communauté, et des approches éthiques dans la constitution de vos archives et l'interprétation des référentiels d'une manière inclusive, équitable et holistique.

En examinant vos référentiels, programmes et activités, veuillez analyser les différents domaines de votre travail, qui peuvent inclure les éléments suivants :

- Collections et archives
- Conservation et soins
- Recherche et documentation
- Éducation
- Conservation et interprétation
- Présentation et expositions
- Programmes culturels
- Plaidoyer

Représentativité et participation des communautés

Réfléchissez à qui détermine le cadre contextuel de vos référentiels, programmes ou activités, c'est-à-dire qui sont les décideurs dans chacun de vos domaines de travail :

- Qui définit les politiques guidant un référentiel, un programme ou une activité spécifique de votre organisation ? Les communautés principales participent-elles à cette prise de décision ?
- Qui dirige un référentiel, un programme ou une activité spécifique au sein de votre organisation ? La représentation des communautés principales est-elle suffisante parmi ces professionnels ?
- Est-ce qu'un référentiel, un programme ou une activité spécifique de votre organisation reflète la diversité de vos communautés principales ? Des groupes spécifiques sont-ils sous-représentés dans ce référentiel, ce programme ou cette activité spécifique ?

Photo : Le Women's Institute for Alternative Development (WINAD), Trinité-et-Tobago

Le rôle des communautés en tant que décideurs

Le **Women's Institute for Alternative Development (WINAD)**, à **Trinité-et-Tobago**, a entrepris en 2022 la création d'un nouveau musée et d'un mémorial sur la contribution des femmes au leadership et au développement à Trinité-et-Tobago, afin de renforcer l'autonomie des femmes et de lutter contre les stéréotypes et la discrimination à leur égard. L'évaluation « Corriger le registre » a conduit le WINAD à se rendre compte que la féminisation des récits va au-delà de la présentation de l'histoire des

femmes – que les histoires de ces dernières doivent être racontées par elles-mêmes plutôt que d'être racontées « en leur nom ». À la suite de cette évaluation, le WINAD a identifié la nécessité d'adopter des pratiques inclusives et équitables qui garantissent que les groupes marginalisés ne sont pas seulement inclus dans le récit du musée émergent, mais qu'ils se l'approprient en prenant part aux décisions dès le début du développement du musée.

« Jusqu'à récemment, nous pensions que notre organisation représentait toutes les femmes. C'est à la suite de ce projet que nous nous sommes demandé si c'était le cas et ce que signifie réellement l'inclusion. La phase d'évaluation nous a permis d'examiner plus en profondeur nos relations avec nos communautés. »

FOLADE MUTOTA – WOMEN'S INSTITUTE FOR ALTERNATIVE DEVELOPMENT (WINAD), TRINITÉ-ET-TOBAGO



Intégrer la diversité de vos communautés principales

Dès sa création, l'**Intercontinental Slavery Museum (ISM), situé à Maurice**, a mis l'accent sur la participation des communautés à ses activités en organisant des consultations publiques et des ateliers pour recueillir les opinions, les recommandations et les attentes des habitants de Maurice. Cependant, l'évaluation « Corriger le registre » a révélé des carences dans la participation de leur communauté principale – la communauté créole – car le projet ne reflétait pas la diversité au sein de cette communauté. L'ISM s'est rendu compte que la communauté rastafari, une communauté créole de l'île Maurice qui a été absente des archives historiques du pays et qui est historiquement discriminée en raison de sa

culture, était particulièrement exclue des archives du musée. L'évaluation « Corriger le registre » les a amenés à concevoir une approche spécifique pour faire participer cette communauté en considérant ses besoins et ses défis, et en développant un espace sûr pour que ses membres puissent participer aux prises de décision concernant leurs propres récits. Cette démarche a permis de poser les bases d'une représentation et d'une participation durables de la communauté rastafari au sein du musée, et a fourni un modèle pour la participation de la communauté créole dans son ensemble.

Photo : L'Intercontinental Slavery Museum (ISM), à Maurice



Approches éthiques

Réfléchissez aux normes et valeurs qui, dans vos approches actuelles, peuvent empêcher la participation et la représentation de groupes spécifiques sous-représentés, notamment les femmes, les enfants, les groupes ethniques ou raciaux, les victimes et les survivants, etc.

- Connaissez-vous les préjugés intentionnels et non intentionnels, les dynamiques de genre, les dynamiques culturelles et socio-économiques, les préjugés et autres pratiques discriminatoires dans votre organisation ?
- Identifiez-vous et combattez-vous les pratiques discriminatoires de votre personnel, des visiteurs et des communautés ?
- Adoptez-vous une approche sensible aux victimes et aux survivants ? Utilisez-vous des approches sensibles au genre/à l'appartenance ethnique/à l'appartenance raciale/au religieux, etc., pour :
 - a. la collecte, la préservation, la recherche et la documentation ?
 - b. les projets d'histoire orale ?
 - c. la narration d'histoire ?
 - d. d'autres activités ?
- Prévoyez-vous des espaces aux membres discriminés/marginalisés des communautés pour les aider à surmonter leurs traumatismes (qu'il s'agisse du personnel, des membres des communautés ou des visiteurs) ?
- Privilégiez-vous certains récits dans votre organisation et pourquoi ?
- Quelle est votre approche concernant les récits contestés ?
- Placez-vous les communautés discriminées/marginalisées au centre de vos récits et de vos programmes ?
- Employez-vous une terminologie conforme aux principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans votre travail et vos communications internes et externes ?
- Représentez-vous la diversité linguistique de vos communautés principales dans vos communications internes et externes et dans votre travail ?
- Recrutez-vous le personnel et collaborez-vous avec lui selon des méthodes éthiques, équitables et inclusives ?
- Quelles sont, selon vous, les autres approches éthiques qui pourraient améliorer l'accès des communautés discriminées/marginalisées dans votre organisation ?



Surmontez les préjugés inconscients. Nous sommes tous influencés par nos origines, notre environnement culturel et nos expériences personnelles, et les meilleures intentions ne suffisent pas à les surmonter. Il est important de comprendre et d'identifier les préjugés inconscients et profondément inscrits en vous, en tant qu'exercice collectif au sein de votre équipe et dans le langage que vous utilisez afin de développer des pratiques et un langage pleinement inclusifs.

Développer une approche sensible, autonomisante et transformatrice

La **Women's Rights Initiative (WORI)**, en Ouganda, est une organisation non gouvernementale qui gère des refuges pour les survivantes de la violence sexiste et documente les violations fondées sur le genre. L'évaluation « Corriger le registre » a permis à la WORI de comprendre qu'elle donnait la priorité à la collecte d'informations pour des raisons de responsabilité plutôt que pour les besoins et les histoires personnelles des femmes. Cette approche comportait non seulement un risque de préjudice involontaire pour les femmes en

les essentialisant et en les réduisant à leur statut de victimes, mais excluait également les femmes dont les récits étaient délicats et qui ne se sentaient pas en sécurité pour les raconter. L'évaluation « Corriger le registre » a conduit la WORI à reconsidérer ses pratiques en matière de documentation et à adopter d'autres méthodes de narration qui permettent de partager les récits des femmes d'une manière sensible, autonomisante et transformatrice.

« Je me sens plus confiante lorsque j'interagis avec les survivantes... J'ai l'impression que je ne me contente pas de prendre leurs histoires à des fins d'archivage ou de documentation, mais [en tant] qu'histoire de guérison, ce qui est la chose la plus importante dans le travail que je fais. »

ROSE KIGERE – WOMEN'S RIGHTS INITIATIVE (WORI), OUGANDA

Photo : Women Rights Initiative (WORI), en Ouganda

1.3

Évaluer les compétences et les outils

Dressez la carte des compétences et des outils de votre organisation et de vos communautés principales afin de vous assurer que le processus « Corriger le registre » est effectué en fonction des connaissances et des ressources auxquelles votre organisation et vos communautés sont en mesure d'accéder et de recourir.

Pour faire face aux carences que vous identifiez dans vos pratiques, référentiels, programmes et activités, il peut être utile de se poser les questions suivantes :

- Quels sont les outils et les compétences dont vous pensez que votre organisation et vos communautés disposent pour être capable de « Corriger le registre » ?
- Les membres de votre équipe sont-ils convaincus de l'utilité de la méthodologie « Corriger le registre » ?
- Votre direction s'est-elle investie dans la méthodologie « Corriger le registre » ?
- Les membres de votre équipe ont-ils les compétences nécessaires pour travailler avec vos communautés principales, en particulier les communautés vulnérables ?
- Avez-vous des dispositifs et des procédures pour travailler avec vos communautés principales ?



Examinez les difficultés liées à l'accès à vos communautés principales.

Les barrières linguistiques, l'accès géographique, les pratiques culturelles, les vulnérabilités et les traumatismes, le faible niveau d'alphabétisation, la méfiance, l'absence de représentants communautaires définis, etc., doivent être étudiés attentivement. Cet exercice est essentiel pour vous assurer que vous développerez les compétences et les outils existants nécessaires pour « Corriger le registre » efficacement.

1.4

Rédiger un diagnostic de l'« Évaluation des carences »

Sur la base des informations recueillies et documentées lors des trois premières étapes de cette première évaluation, rédigez un document de diagnostic de l'« Évaluation des carences » avec les principales conclusions (veuillez vous référer à l'annexe 3 pour un formulaire d'« Évaluation des carences »). Le diagnostic doit inclure :

1. Les carences et les besoins que vous avez identifiés dans les approches, les pratiques, les compétences et les outils de votre organisation qui vous aideront à créer des documents et des référentiels d'interprétation d'une manière inclusive, équitable et holistique. Tenez compte de la représentation et de la participation des communautés, ainsi que des approches éthiques lors de la rédaction de votre évaluation.
2. Les carences et les forces que vous avez identifiées dans vos pratiques organisationnelles afin que votre organisation soit en mesure de « Corriger le registre ».

Le diagnostic de l'« Évaluation des carences » est un document évolutif.

C'est le point de départ de votre processus « Corriger le registre », car il jette les bases du changement que vous souhaitez apporter. En revanche, c'est aussi un document qui doit être revu et adapté au fil du temps, dans la mesure où vous devrez peut-être revoir la définition de vos communautés principales. Les sociétés évoluent et, avec elles, de nouvelles communautés sont réduites au silence et victimes de discrimination. Vous devez continuer à analyser le contexte dans lequel vous travaillez et à évaluer la représentation de toutes les communautés au sein de votre société



Définir les carences à corriger

Cette deuxième phase vise à identifier vos principaux partenaires et parties prenantes de votre communauté et à définir votre action « Corriger le registre ». Il peut s'agir d'une action à petite échelle qui se limitera à un projet spécifique de documentation ou d'histoire orale, à une exposition, à des archives, etc., et qui servira de base à un changement plus large à l'avenir, ou d'une action plus large et complète qui couvrira toutes les activités de l'organisation.

2.1

Définir vos communautés et vos publics cibles

Sur la base de votre diagnostic de l'« Évaluation des carences », identifiez une communauté cible spécifique sur laquelle vous concentrerez votre action « Corriger le registre », c'est-à-dire le travail que vous effectuerez pour corriger les carences dans les pratiques, les approches et les référentiels de votre organisation, que ce soit par le biais de la collecte, de l'archivage, de la recherche, de la documentation, de la préservation, de l'interprétation ou de l'exposition. Tenez compte des questions suivantes pour définir vos communautés et public cibles :

Communauté cible (ou encore les communautés discriminées/marginalisées sur lesquelles vous vous concentrez dans votre action)

- Quelles sont les communautés apparues comme sous-représentées dans votre diagnostic de l'« Évaluation des carences » ?

* Missing sentence: "Target communities refer to the discriminate or marginalized groups you are focusing on in your action; audiences refer to the communities that you organization aims to reach through your action." Needs to be translated and added.

This sentence is not in the English version, but could be kept as it provide a definition for "target community".

- Quelle communauté cible spécifique parmi ces communautés sous-représentées assurera à votre action « Corriger le registre » les impacts organisationnels et communautaires les plus significatifs ? Pourquoi ?
- Quelles autres communautés sous-représentées risquent d'être ignorées par le choix de cette communauté cible ? Réfléchissez à la manière dont vous allez les inclure dans les futures actions « Corriger le registre » et comment vous ferez part de cette décision.



Communautés exclues. Il est important d'indiquer explicitement les communautés sous-représentées que vous allez exclure de votre action « Corriger le registre » et de réfléchir à la manière dont vous allez les inclure dans les futures actions de « Corriger le registre ». Il est essentiel d'être transparent et de faire part de votre décision à votre équipe, à vos communautés principales et à vos publics.

Public (ou encore communautés et publics que votre organisation souhaite atteindre à travers votre action)

- Sur quel public votre action « Corriger le registre » se concentrera-t-elle ? Pourquoi ?
- Quels changements aimeriez-vous promouvoir auprès de ce public ?
- Votre communauté cible principale fera-t-elle partie de votre public ?



Photo : Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR) (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili

2.2

Identifier les principaux partenaires et parties prenantes de cette communauté

En ayant déjà associé vos communautés principales à la phase d'« Évaluation des carences », définissez les partenaires et les parties prenantes communautaires cibles qui devront participer à toutes les étapes de votre action « Corriger le registre » (de la conceptualisation à la prise de décision). Cela sera essentiel pour garantir l'appropriation, la légitimité, la participation et la représentation des communautés.

TERMINOLOGIE

Qu'entendons-nous par « parties prenantes » ?

Une **partie prenante** est un individu, une organisation ou un groupe affecté par les résultats attendus d'un projet ou d'une entreprise commerciale. Elle a intérêt à ce que le projet réussisse et peut faire partie ou non de l'organisation qui parraine le projet.

Les parties prenantes sont très importantes, car elles peuvent avoir une influence positive ou négative sur le projet par leurs décisions. Dans le cas des parties prenantes essentielles ou clés, leur soutien est nécessaire pour que le projet existe.

<https://www.projectmanager.com/blog/what-is-a-stakeholder>

Il peut être utile de séparer vos parties prenantes en groupes spécifiques (par exemple, les parties prenantes des communautés cibles/principales, les parties prenantes des organisations et les autres parties prenantes) et de considérer lesquelles d'entre elles sont essentielles pour soutenir votre processus « Corriger le registre ». Vous pouvez identifier des représentants individuels de ces parties prenantes (s'il s'agit de groupes ou d'organisations) que vous souhaiteriez inclure dans un comité consultatif pour votre action.

Identifier les partenaires et les alliés

Le **Museo de la Memoria y los Derechos Humanos, au Chili**, documente et sensibilise aux violations des droits de l'homme commises par l'État chilien de 1973 à 1990 dans le but de promouvoir les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. La forte présence des mouvements féministes dans les manifestations sociales de 2019 au Chili a suscité une réflexion sur la manière dont les récits des femmes ont été historiquement représentés de manière stéréotypée et exclus des récits de la lutte contre la dictature chilienne, y compris dans le musée. Le musée a choisi de s'attaquer à ce préjugé sexiste par le biais de son étude de cas « Corriger le registre » et a identifié des victimes, des parents de victimes et des femmes qui ont participé à diverses formes

de résistance. Son objectif était de rendre les femmes visibles comme sujets actifs de la vie sociale, historique, culturelle, politique et économique grâce à l'élaboration d'une exposition. Le musée a identifié des membres de mouvements féministes contemporains comme partenaires et alliés clés de leur étude de cas « Corriger le registre » pour collaborer avec leur communauté cible et les conseiller sur la conceptualisation de leur exposition dans le but de relier les luttes passées et présentes pour l'égalité des sexes et de soutenir les mouvements contemporains de justice sociale.



Photo : Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR) (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili

2.3

Identifier votre SOAR (Forces, Opportunités, Aspirations et Résultats pour son acronyme en anglais)

En collaboration avec vos partenaires communautaires et vos parties prenantes, identifiez les forces, les opportunités, les aspirations et les résultats de l'organisation et des communautés qui vous permettront de corriger les carences identifiées lors de votre diagnostic de l'« Évaluation des carences ».

TERMINOLOGIE

SOAR

Forces : désigne ce que votre organisation et vos communautés savent bien faire, ainsi que leurs principaux atouts, ressources, capacités et réalisations.

Opportunités : fait référence aux circonstances que vous pourriez exploiter pour créer un changement.

Aspirations : indique dans quelle mesure vous voulez devenir un acteur du changement. Quel changement voulez-vous voir se produire dans vos communautés grâce à ce travail ?

Résultats : désigne les résultats mesurables qui vous permettent de savoir de quelle façon vous avez atteint vos buts.

2.4

Définir votre action « Corriger le registre »

Sur la base de votre SOAR et de vos diagnostics de l'« Évaluation des carences » et en collaboration avec vos principaux partenaires et parties prenantes communautaires, identifiez le cadre conceptuel de votre action “Corriger le registre” (veuillez vous référer à l'annexe 4 pour un formulaire « Définir votre action 'Corriger le registre' »). Rappelez-vous que votre action « Corriger le registre » peut être une action à petite échelle qui se limitera à un projet spécifique de documentation ou d'histoire orale, à une exposition, à des archives, etc., et qui servira de base à un changement plus large à l'avenir, ou bien une action plus vaste et complète qui portera sur toutes les activités de l'organisation.

Vous pouvez vous poser les questions suivantes pour vous aider à définir votre action « Corriger le registre » :

- Quel changement voulez-vous promouvoir dans vos communautés à travers cette action ? (par exemple, autonomiser les jeunes filles en situation vulnérable d'une certaine communauté en renforçant leurs capacités d'expression et de narration). C'est ce qui déterminera votre but.
- Quels sont les buts, les objectifs et les résultats de votre action « Corriger le registre » ?
 - a. But – que voulez-vous atteindre ?
 - b. Objectifs – comment allez-vous atteindre votre but ?
 - c. Résultats – qu'est-ce qui aura changé lorsque vous aurez atteint votre but ?
- Quelles sont les valeurs directrices de votre action « Corriger le registre » ? Pourquoi ces valeurs sont-elles importantes ?
- Quels sont les résultats/produits de votre action « Corriger le registre » ? Comment allez-vous mettre en valeur les résultats de votre action « Corriger le registre » ? (par exemple, exposition, nouvelle collection d'histoire orale, révision de sections de vos collections/archives, publication, etc.)
- Quels sont les outils, compétences et méthodes que vous utiliserez pour réaliser ces résultats/produits ?

Dans la phase de planification de votre action « Corriger le registre », il est crucial d'identifier les risques que vous pourriez rencontrer et la façon de les atténuer. Pensez aux risques internes et externes.

Vous pouvez également développer des outils d'évaluation et des indicateurs pour vous aider à évaluer votre action « Corriger le registre » du début à la fin, sur la base de vos buts, objectifs, produits et résultats.

Pour vous guider dans ce processus, vous pouvez vous référer aux questions formulées dans la section 4.0 « Veiller à ce que les carences soient corrigées ».



Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR) (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili

Corriger les carences

Une fois les carences identifiées et une action définie, vous pouvez commencer à mettre en œuvre votre action « Corriger le registre ». Vous trouverez ci-dessous une méthodologie progressive pour vous aider dans le processus de mise en œuvre.

3.1

Constituer une équipe de cocréation

Votre action « Corriger le registre » est un travail collectif.

Sur la base de vos buts, objectifs, valeurs, stratégies, compétences et résultats, identifiez les membres de l'équipe qui ont les compétences adéquates ainsi que des représentants de la communauté cible pour faire partie du développement et de la mise en œuvre de votre action « Corriger le registre ». Ces membres de l'équipe peuvent être des chercheurs, des conteurs, des artistes, des photographes, des experts communautaires, des conservateurs, des éducateurs, etc.

- Définissez les rôles en cocréation avec toutes les personnes impliquées, y compris le personnel, les communautés cibles, les parties prenantes et les partenaires de votre action « Corriger le registre ». Ces rôles doivent être établis à partir des compétences de chacun qui répondent le mieux aux besoins de votre action « Corriger le registre ».
- Élaborer des méthodes de communication efficaces entre les participants.
- Garantisiez la copossession pendant la mise en œuvre de votre action.
- Garantisiez la copossession de vos résultats.
- Faites une recherche formative avec vos communautés cibles et principales, et adaptez votre action et vos résultats.

Photo : Intercontinental Slavery Museum (ISM), à Maurice

Qu'entendons-nous par « cocréation » ?

La participation ne suffit pas à mettre en place les pratiques holistiques, inclusives et équitables nécessaires pour « Corriger le registre ». La participation peut apparaître comme un concept général, davantage axé sur l'écoute que sur l'établissement d'un dialogue. Ce qui distingue la participation de la cocréation, c'est le partage du pouvoir. La cocréation permet aux communautés principales de partager le pouvoir dans la prise de décision. La cocréation va au-delà de la collaboration, de la consultation ou du partenariat. Elle exige une participation profonde et ciblée de la communauté, plutôt qu'une participation symbolique, superficielle ou partielle : elle ne peut résulter que de l'instauration de relations étroites de confiance.



Compréhension commune des concepts de la méthodologie « Corriger le registre »

La méthodologie « Corriger le registre » est complexe et utilise un ensemble de concepts qui ne sont pas nécessairement intuitifs. Il est important de s'assurer que votre équipe de cocréation comprend tous les concepts utilisés à chaque étape du processus et la manière dont ils doivent être appliqués dans votre contexte avant de vous lancer. Nous vous suggérons de développer une communication interne autour de votre action « Corriger le registre » et d'organiser une formation interne sur les concepts et la méthodologie de « Corriger le registre » à laquelle participeront le personnel et les membres de la communauté de votre équipe dès le début de votre action afin de créer des compréhensions communes.

UNDERLINE:
Translation is
incomplete,
the end of the
sentence is
missing.



Adopter des pratiques de cocréation

En tant que musée récemment créé, le **Women's Institute for Alternative Development (WINAD) de Trinité-et-Tobago**, a pu intégrer la méthodologie « Corriger le registre » dès le début de son développement. Le WINAD a corrigé le manque de représentation et de libre détermination de sa communauté principale dans les premières étapes du projet de musée en établissant un comité de coordination constitué de représentants de sa communauté principale, chargé de définir des procédures de participation communautaire à tous les niveaux du développement du musée et dans tous les aspects de son travail. Le comité de coordination a lancé une consultation communautaire pour demander « quel musée les membres de la communauté

aimeraient construire », « à quoi il pourrait ressembler pour répondre à leurs besoins » et « comment ils souhaiteraient être associés ». Le comité de coordination a intégré les résultats de la consultation et les pratiques de cocréation dans le projet du musée, qui seront ensuite appliqués par un comité de mise en œuvre formé de membres volontaires de la communauté.

Pour son étude de cas « Corriger le registre », la **Women's Rights Organization (WORI)** (organisation des Droits des femmes en français), **en Ouganda**, a cocréé avec sa communauté principale – les survivantes de violences fondées sur le genre – des méthodes alternatives de narration pour s'assurer que les récits refléteraient leurs nombreuses caractéristiques et leurs besoins, et pour faire de cette expérience une source d'autonomisation (plutôt que de nouveau traumatisme). La WORI a organisé des séances de formation pour son personnel et les survivantes afin de renforcer leurs connaissances sur les différentes approches et techniques de la narration (entretiens, cartographie corporelle, enregistrement personnel, etc.) Sur la base de cette formation, les survivantes participantes ont décidé de la méthode qu'elles voulaient utiliser pour raconter leur propre histoire et de la manière, de l'endroit et du moment où elle devait être présentée.



Photo : La Women Rights Initiative (WORI), en Ouganda

3.2

Définir vos approches éthiques

Travaillez avec votre équipe pour définir les approches éthiques qui garantiront que tous les éléments de votre action « Corriger le registre » promeuvent une transformation efficace et éthique et vous permettront d'atteindre les résultats souhaités. Ces approches peuvent inclure :

La diversité, l'équité et l'inclusion :

- Accessibilité universelle : élimine toute une série d'obstacles aux initiatives et sphères culturelles, notamment ceux liés à l'économie, aux émotions, à l'éducation, à la langue, au physique, au sexe, à la religion, etc.
- Approche narrative féministe : accorde de l'attention aux métarécits genrés et analyse spécifiquement la construction sociale et les coconstructions interpersonnelles de sens auxquelles se livrent les femmes comme personnes marginalisées.
- Approche féministe : reconnaît et remet en question toutes les formes de pouvoir dans ce sens et met au centre le vécu des femmes.
- Approche fondée sur la diversité des genres : se réfère aux personnes dont l'identité de genre, y compris l'expression de leur genre.
- Approche fondée sur la diversité ethnique et raciale : fait référence à la représentation égale et à l'inclusion de groupes ethniques et raciaux multiples.
- Intersectionnalité : désigne la « reconnaissance que chaque personne a un vécu unique de discrimination et d'oppression et que nous devons tenir compte de tout ce qui peut marginaliser les personnes, y compris le sexe, la race, la classe, l'orientation sexuelle, la capacité physique, etc. ».*
- Approche intergénérationnelle : garantir des opportunités de mémoire collective et de nouveaux apprentissages afin de favoriser les réflexions critiques, les pratiques et les héritages futurs.

* <https://www.womankind.org.uk/intersectionality-101-what-is-it-and-why-is-it-important/#:~:text=Intersectionality%20is%20the%20acknowledgement%20that,orientation%2C%20physical%20ability%2C%20etc.>

Ne pas nuire, sûreté et sécurité :

- Ne pas renforcer les stéréotypes nocifs : il s'agit de confronter les représentations ou les idées préconçues généralisées sur les qualités ou les caractéristiques que possèdent ou que devraient posséder les membres d'un groupe social particulier, ou sur les rôles que jouent ou que devraient jouer les membres d'un groupe social particulier (classe, race, sexe, ethnicité, âge et situation géographique).
- Non retraumatisation : se réfère à une approche macro tenant compte des traumatismes.
- Consentement éclairé : désigne le fait qu'une personne accepte de raconter son histoire en sachant parfaitement comment elle sera utilisée et quels sont les risques identifiés.
- Documentation complète : se réfère au processus de documentation complète de la préparation et des méthodes de votre action « Corriger le registre » afin de garantir l'exactitude, la sûreté et la sécurité de vos personnes interrogées.
- D'exprimer ses opinions de manière pacifique, sans causer de préjudice à autrui.



Construisez une relation d'égal à égal. Connaissez et respectez les codes sociaux, les valeurs, les connaissances et les structures de votre communauté principale. Cette dernière fonctionne très certainement sur la base d'un ensemble de valeurs, de normes et de pratiques différent de celui de votre organisation. Il est important de prendre le temps d'établir des relations de confiance avec elle, de comprendre et de respecter ses normes et de chercher des façons de cocréer de manière équitable.

« La mobilisation de la base est un processus, et non une conversation ponctuelle, qui exige un effort continu de la part de l'organisation. [La méthodologie "Corriger le registre"] nous a aidés à nous concentrer davantage sur une approche ascendante. [...] Ce projet nous aide à être ce que nous visons, un Site de conscience qui travaille à proximité de la communauté en vue de la réconciliation. »

STEPHANIE TAMBY – MUSÉE INTERCONTINENTAL DE L'ESCLAVAGE, MAURICE

Instaurer la confiance et susciter la participation

L'étude de cas « Corriger le registre » de l'**Intercontinental Slavery Museum (ISM), à Maurice**, était centrée sur un concept d'exposition cocréative avec la communauté rastafari pour l'ouverture partielle du musée, qui ferait ensuite partie de l'exposition permanente. Afin d'instaurer la confiance au sein de cette communauté, le musée a recruté des animateurs et des prestataires de services issus de la communauté rastafari dont le rôle était de partager les connaissances des Rastafaris avec l'équipe de l'ISM ainsi que de mobiliser les Rastafaris pour qu'ils participent au développement de l'exposition et s'approprient le projet. L'ISM a organisé deux groupes de discussion avec des représentants de la communauté rastafari, d'abord pour écouter leurs récits et ensuite pour valider les projets de textes et le concept de l'exposition développés à partir de leurs récits. La transparence du processus et la prise en compte des besoins et des défis de la communauté ont été essentielles pour établir une relation solide.

Pour son étude de cas « Corriger le registre », le **National Human Rights Museum (NHRM) de Taïwan** a décidé de collaborer pour la première fois avec des travailleurs migrants indonésiens à Taïwan. Pour établir une relation de confiance avec cette communauté, le NHRM a obtenu le soutien d'organisations de la société civile entretenant des relations étroites avec les communautés de migrants indonésiens à Taïwan et d'un professeur de danse indonésien pour concevoir une visite spéciale du musée pour les membres de la communauté indonésienne avec traduction dans leur langue natale. L'objectif était de créer un espace sûr donnant un sentiment d'appartenance au sein de la communauté et de susciter leur intérêt pour renforcer les relations avec le musée. Après la visite de l'exposition, les membres de la communauté ont participé à un atelier sur les expressions corporelles pour s'exprimer par le langage corporel et réfléchir à leurs droits et aux valeurs des droits de l'homme. Avec son étude de cas « Corriger le registre », le musée a inclus la communauté des travailleurs migrants dans sa stratégie de communication et a jeté les bases d'une collaboration future.



Photo : National Human Rights Museum (NHRM), à Taïwan

3.3

Planifier et mettre en œuvre votre action « Corriger le registre »

Travaillez avec votre équipe, vos partenaires communautaires et les parties prenantes pour planifier les procédures étape par étape nécessaires pour réaliser votre action « Corriger le registre ».

- Quelles seront les étapes de votre action ?
- Quel est votre calendrier ?
- Quel est le budget dont vous avez besoin et comment allez-vous l'utiliser ?

Votre action doit :

- s'efforcer d'être multidisciplinaire et de croiser plusieurs référentiels, programmes ou activités pour garantir que vous allez « Corriger les carences » de manière éthique et transversale.
- prévoir de multiples occasions d'impliquer vos communautés cibles et d'adopter des méthodes et des outils pertinents.
- veiller à ce que les outils et les technologies utilisés soient accessibles et adaptés à vos communautés et publics cibles : Comment les technologies numériques peuvent-elles améliorer vos dialogues sur la participation communautaire, l'appropriation et la participation de vos communautés ?



Ne précipitez pas le processus. Ce dernier nécessite du temps et de la patience, reflétant le profond changement institutionnel – et souvent personnel – qu'il exige. Des défis imprévus peuvent être rencontrés. En particulier, la construction de liens et de relations de confiance avec les communautés peut prendre plus de temps que prévu. Ne brusquez pas le processus et laissez-le suivre son cours. Soyez conscient du moment où il peut être nécessaire de se retirer. De même, n'allez de l'avant que lorsque c'est possible. Cela peut prendre plus de temps que prévu, et ce n'est pas un problème. Concentrez-vous sur le processus, et non sur le résultat, car c'est le véritable moteur du changement.

« Nous avons réalisé que les obstacles et les revers sont inévitables au cours du processus. Nous avons appris que des opportunités pouvaient se cacher parmi les défis, et que nous pouvons toujours apprendre à travers la frustration. Chaque étape franchie doit être saluée. »

WEN-HSIN CHANG – NATIONAL MUSEUM OF HUMAN RIGHTS, TAÏWAN



ÉTUDE DE CAS

S'adapter aux pratiques et aux besoins de vos communautés

Dans le cadre de son étude de cas « Corriger le registre », le **São Paulo State Immigration Museum au Brésil** a établi un contact avec les communautés noires Quilombolas qui résident dans la Vale do Ribeira, dans le Paraná, au Brésil. Cette communauté ayant ses propres processus décisionnels pour se protéger des tentatives de morcellement et d'exploration venant de l'extérieur, le musée a dû adapter son approche et ses méthodes de travail. Beaucoup de temps a été consacré à l'établissement de relations avec les communautés noires Quilombolas, à l'adaptation à leurs pratiques et valeurs et à

la reconnaissance de leurs connaissances. Dans ce processus, le Museu da Imigração do Estado de São Paulo a reconnu l'importance des collections rassemblées par la communauté elle-même et a pris conscience de la responsabilité du musée de soutenir et de renforcer ces initiatives de mémoire. Cette nouvelle opportunité, née des besoins de la communauté, a conduit le musée à reconsidérer ses pratiques et à planter les graines de futures collaborations avec les communautés Quilombolas.

13^a FEIRA DE TROCA DE SEMENTES & MUDAS TRADICIONAIS DAS COMUNIDADES QUILOMBOLAS DO VALE DO RIBEIRA

19.08.2022

SALÃO PARQUITAL DE ELDOorado

10H - 12H: SEMINÁRIO "ROÇA É VIDA: DIREITOS, CONQUISTAS E DEMANDAS QUILOMBOLAS."

14H - 17H: OFICINAS TEMÁTICAS:

- MUVCUA DE GENTE, MUVCUA DE SEMENTES: ENCONTRO E TROCA DE SABERES ENTRE REDES DE SEMENTES FLORESTAIS
- LUGAR DE COMIDA QUILOMBOLA É NA ESCOLA
- ROÇA É DIREITO: COMO AS ASSOCIAÇÕES PODEM FAZER OS INFORMES DE ROÇA?

20.08.2022

PRAÇA NOSSA SENHORA DA GUIA

- TROCA DE SEMENTES E MUDAS
- APRESENTAÇÕES CULTURAIS
- VENDA DE PRODUTOS TRADICIONAIS DAS COMUNIDADES

ATIVIDADES PARA CRIANÇAS NO DIA 19 DE AGOSTO



LANÇAMENTO DO LIVRO "NA COMPANHIA DA DONA FARTURA, UMA HISTÓRIA SOBRE CULTURA ALIMENTAR QUILOMBOLA" NO DIA 20 DE AGOSTO

REALIZAÇÃO:

ASSOCIAÇÕES
QUILOMBOLAS



GT
DA ROÇA



APOIO:



Ficominário
Seniut

FUNDAÇÃO
INSTITUTO DE
TERRAS



Veiller à ce que les carences soient corrigées

Cette quatrième étape de la méthodologie « Corriger le registre » est essentielle. Elle doit être planifiée bien à l'avance, notamment lorsque vous définissez votre action « Corriger le registre ».

4.1

Risques et réduction des risques

Travaillez avec votre équipe, vos partenaires communautaires et les parties prenantes pour identifier les risques présents pendant et après la mise en œuvre de votre action « Corriger le registre », et comment vous pouvez les réduire.

Pensez aux risques internes et externes tels que :

- Le contexte dans lequel vous opérez : votre action « Corriger le registre » aborde-t-elle des questions considérées comme taboues ? Par exemple, l'organisation peut-elle être attaquée, ses archives et ses installations endommagées ?
- Les résistances internes/organisationnelles : votre action « Corriger le registre » est-elle bien accueillie par votre direction ? Les décideurs sont-ils prêts à s'engager dans le partage du pouvoir et la cocréation ? Votre direction et vos collègues sont-ils prêts à faire une introspection et à identifier les préjugés inconscients et profondément enracinés ? Votre équipe est-elle prête à s'engager auprès de vos communautés cibles au vu de ces préjugés inconscients et profondément enracinés ?
- Les manques de ressources pour achever la mise en œuvre de l'action alors même que votre communauté a été mobilisée.

Photo : Museu da Imigração do Estado de São Paulo, au Brésil

- Évaluez les risques spécifiques : quelle est la probabilité que les risques identifiés se produisent et qui y est confronté ? Pour les risques internes et externes, réfléchissez à votre communauté cible et aux parties prenantes et identifiez qui court le plus de risques.

Atténuez les risques : que peut-on faire pour les éliminer ou les diminuer ?



Tirez parti de l'impact de votre action « Corriger le registre » pour obtenir des changements plus importants. Puisque la méthodologie « Corriger le registre » demande à votre organisation de changer de l'intérieur en partageant le pouvoir de décision à différents niveaux, la résistance organisationnelle est une réalité. Lorsque vous vous lancez dans votre processus « Corriger le registre », réfléchissez à la manière dont vous pouvez articuler l'impact de l'action « Corriger le registre » en termes de réussite et de pertinence à long terme de votre organisation, et utilisez l'action « Corriger le registre » comme un outil de plaidoyer interne pour promouvoir l'adoption de la méthodologie et des nouvelles méthodes de travail qu'elle induit. Instaurez un dialogue pour obtenir le soutien de la direction et des autres parties prenantes et trouvez des alliés aux niveaux national, régional et international pour vous assister.

« Il a été très important pour le musée de « corriger le registre », car nous pourrions le faire à nouveau. C'est une graine. Nous voulons intégrer des pratiques plus participatives. Ce projet pilote a ouvert un petit espace, a brisé la résistance et nous permettra d'inclure d'autres voix ignorées. »

FRANCISCA DÁVALOS BACHELET – MUSEO DE LA MEMORIA Y LOS DERECHOS HUMANOS, CHILI



Le changement organisationnel est difficile

Dans le cadre de son étude de cas « Corriger le registre », le **Museo de la Memoria y los Derechos Humanos, au Chili**, a conçu une exposition temporaire qui, pour la première fois dans l'histoire du musée, a présenté la lutte des femmes contre la dictature chilienne. Proposer une approche ouvertement féministe de la mémoire dans une société très patriarcale a généré un malaise institutionnel dans un environnement qui comporte un préjugé sexiste inconscient. En cherchant à intégrer ces récits dans l'exposition permanente, en incluant les groupes féministes actuels comme parties prenantes

clés de manière plus participative, et en démontrant la valeur de cette action, l'équipe du musée a permis que la méthodologie « Corriger le registre » soit adoptée au niveau de la direction pour être mise en œuvre dans d'autres futurs projets et services. Lors de ce processus, ils ont compris que la création d'actions et d'alliances collectives est essentielle pour soutenir la transformation du musée en un musée décolonial, anti-patriarcal et féministe.



Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (MMHR) (musée de la Mémoire et des Droits de l'homme en français), au Chili

4.2

Évaluation et suivi

Une fois votre action « Corriger le registre » pleinement mise en œuvre, comment saurez-vous si vous avez corrigé les carences et favorisé le changement que vous aviez envisagé ?

Le suivi et l'évaluation sont des outils essentiels pour s'assurer que vos pratiques, vos approches et vos référentiels sont constamment contrôlés, que vous identifiez les carences dans les approches, les pratiques, les compétences et les outils de votre organisation et que vous maintenez la participation de vos communautés tout au long du processus. Il s'agit là d'un élément essentiel de la méthodologie « Corriger le registre » qui garantit sa pérennité et son adaptabilité.

Assurez-vous que vos communautés cibles et principales sont impliquées dans ce processus d'évaluation :

- Adoptez des pratiques d'évaluation continue pour votre action « Corriger le registre » dès le début, en fonction des buts, objectifs, réalisations et résultats escomptés.
- Assurez-vous de définir des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour mesurer les impacts que vous avez envisagés avec votre communauté cible.
- Documentez votre action « Corriger le registre » de manière continue, avec plusieurs documentateurs représentant votre personnel et les communautés cibles.
- Prévoyez une évaluation à mi-parcours en documentant et en procédant à une révision après chaque phase ou action pertinente.
- Tirez les leçons des résultats de l'évaluation et adaptez votre action « Corriger le registre » en fonction des résultats de votre évaluation.
- Impliquez vos partenaires et vos communautés cibles et transmettez-leur les résultats de l'évaluation.



Photo : La Women Rights Initiative (WORI), en Ouganda

Conclusion : de corriger les carences à corriger le registre



Photo : Intercontinental Slavery Museum (ISM), à Maurice

« Corriger le registre » est un processus, pas une solution miracle

La méthodologie « Corriger le registre » est un processus continu qui génère un changement organisationnel profond. Elle nécessite l'engagement de l'ensemble de l'organisation pour atteindre cet objectif de transformation. Lorsque vous commencez ce processus, vous pouvez avoir l'impression de faire de petits pas. En revanche, votre action « Corriger le registre » vise à planter les graines d'une transformation plus importante.

« On a l'impression que ce n'est pas la fin du projet. C'est le début. »

ROSE KIGERE – WOMEN RIGHTS INITIATIVE (WORI),
OUGANDA

Laissez le temps à votre organisation de vraiment comprendre les enseignements de votre action « Corriger le registre » et de les convertir en changements durables des approches et pratiques organisationnelles.

Votre action « Corriger le registre » doit être utilisée pour déclencher une conversation en interne avec vos collègues et la direction sur la nécessité d'une plus grande équité, diversité et inclusion dans votre organisation.

La discussion pourrait être centrée sur les domaines d'apprentissage suivants :

- l'identification des perspectives, approches et pratiques institutionnelles qui empêchent votre organisation de travailler de manière plus inclusive et équitable avec vos communautés.
- la prise de conscience de l'importance de se concentrer sur les besoins de vos communautés plutôt que sur les besoins de votre organisation.

- la nécessité de développer des approches cocréatives pour travailler avec vos communautés et les faire participer aux processus décisionnels.
- la compréhension du fait qu'il faut du temps pour établir une relation de confiance et un rapport d'égalité avec vos communautés.

Faire appel au soutien d'un parmi les Sites de conscience pour servir de caisse de résonance à certains moments de votre processus peut vous aider à surmonter les obstacles internes en vous apportant de nouvelles perspectives sur des sujets difficiles.

Passer du changement en interne au changement en externe

L'engagement de votre équipe et de votre direction pour la méthodologie « Corriger le registre » peut profondément modifier vos pratiques organisationnelles, corriger les déséquilibres de pouvoir au sein de votre organisation et modifier les registres de votre institution. Ces changements institutionnels peuvent également entraîner de profonds changements positifs dans vos communautés. En donnant aux communautés marginalisées les moyens de développer leurs propres récits et en renforçant leurs voix, vous pouvez favoriser une nouvelle compréhension de leurs vécus et contrer la désinformation et les discours publics préjudiciables qui conduisent à la discrimination, à la haine et à la violence dont elles sont victimes.

Cette nouvelle relation d'égalité que vous établirez avec vos communautés, et dans laquelle elles se sentiront valorisées et reconnues, constitue également une étape importante dans la lutte contre l'exclusion et la discrimination dont elles sont victimes. Votre soutien et leur participation aux processus décisionnels peuvent constituer de solides ressources pour leurs efforts en vue d'être reconnus et leurs droits respectés. Votre transformation organisationnelle devrait donc être une étape sur la voie de la lutte contre les injustices et les défis sociaux.

Avec la montée de l'extrémisme et de l'autoritarisme dans de nombreuses régions du monde, il est plus que jamais nécessaire de « Corriger le registre ». Comme Sites de conscience, nous devons être le moteur du changement sociétal et impliquer nos parties prenantes, nos pairs et d'autres acteurs sociopolitiques dans le processus de transformation de « Corriger le registre ».



Photo : Le Museu da Imigração do Estado de São Paulo, au Brésil

« La clé est d'encourager les organisations participantes à se projeter au-delà d'elles-mêmes et à voir comment elles pourraient devenir un exemple et des promoteurs de la méthodologie – et ce, non pas en tant que simple outil, mais en tant que promoteurs d'un regard entièrement nouveau sur leurs sociétés. »

RADHIKA HETTIARACHCHI – HERSTORIES ARCHIVE, SRI LANKA

ANNEXE 1

L'évaluation de « Corriger le registre » Formulaire d'information des participants.

Vous êtes invité(e) à participer à une étude d'évaluation. Avant de décider d'y prendre part, il est important que vous compreniez pourquoi l'évaluation est faite et ce qu'elle implique. Veuillez lire attentivement les informations suivantes.

1. Objectif de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation « Corriger le registre » est d'identifier les carences dans la représentation et la participation des communautés dans les approches, les pratiques et les référentiels de [NOM DE VOTRE ORGANISATION] et de construire de nouvelles capacités et d'adopter des pratiques pour corriger ces carences.

2. Pourquoi êtes-vous invité(e) à participer ?

Afin de fournir une vue d'ensemble approfondie et complète des carences en matière de pratique et d'approche au sein de [NOM DE VOTRE ORGANISATION], il est essentiel que le personnel, le conseil d'administration et les membres de la communauté y participent.

3. Devez-vous participer ?

C'est à vous de décider de participer ou non. Si vous décidez de le faire, nous vous remettons ce formulaire d'information à conserver et vous devrez signer un formulaire de consentement. Si vous décidez de participer, vous êtes toujours libre de vous retirer à tout moment et sans avoir à donner de raison.

4. Que se passera-t-il si vous participez ?

Vous serez invité(e) à répondre à un questionnaire/une enquête qui peut être écrit(e) ou oral(e). Vous pourrez également être invité(e) à participer à un groupe de discussion. Vous êtes libre de décider des activités auxquelles vous souhaitez participer.

5. Ce que je dis dans cette étude restera-t-il confidentiel ?

Concernant la confidentialité, le respect de la vie privée et l'anonymat lors de la collecte, du stockage et de la publication du matériel de recherche, toutes les données individuelles seront gardées strictement confidentielles (sous réserve des limitations légales). Les données générées lors de la recherche seront conservées en toute sécurité sur support papier ou informatique pendant une période de cinq ans après la fin de l'évaluation.

6. Qu'advient-il des résultats de l'étude d'évaluation ?

Les résultats de l'évaluation seront utilisés pour déterminer les carences en matière de représentation et de participation des communautés dans les approches, les pratiques et les référentiels de [NOM DE VOTRE ORGANISATION] et pour créer de nouvelles capacités et adopter des pratiques qui garantissent que la communauté n'est pas seulement incluse dans les récits de [NOM DE VOTRE ORGANISATION] mais qu'elle se l'approprie en prenant part aux décisions. Des éléments de cette évaluation peuvent être utilisés dans des publications, sous réserve de votre consentement personnel.

7. Pour obtenir des informations supplémentaires

Veuillez indiquer la personne de [NOM DE VOTRE ORGANISATION] à contacter :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Téléphone portable :

Un grand merci d'avoir pris le temps de lire ce formulaire d'information.

Date :

Lieu :

ANNEXE 2

Évaluation de « Corriger le registre » Formulaire de consentement éclairé du participant

Numéro	Initiales de la personne qui répond
J'ai lu les informations figurant dans le formulaire d'information du participant « Corriger le registre ».	
J'ai pu poser toutes les questions relatives à cette étude d'évaluation. J'ai aussi reçu des réponses satisfaisantes à mes questions, ainsi que tous les compléments d'information que je souhaitais.	
Je suis également conscient(e) que des extraits de l'entretien peuvent être intégrés à des publications tirées de cette recherche. Sur demande, les citations seront rendues anonymes.	
Je donne l'autorisation d'enregistrer l'entretien à l'aide d'un équipement d'enregistrement audio.	

En pleine connaissance de tout ce qui précède, j'accepte de participer à cette étude.

Si des extraits de l'entretien sont inclus dans des publications issues de cette recherche :

- Je donne mon accord pour que mon nom soit rendu public.
 Je souhaite rester anonyme.

J'accepte d'être recontacté(e) par les chercheurs si mes réponses entraînent des résultats ou des recoupements intéressants.

- Non Oui

Si oui, je préfère être contacté(e) de la manière suivante :

- Téléphone Adresse e-mail
 Autres :

Nom du/de la participant-e :

Consentement recueilli par :

Signature du/de la participant-e :

Signature :

Date :

Date :

ANNEXE 3

Rédiger un diagnostic de l'« Évaluation des carences »

La ou les personnes responsables de l'évaluation :

Date de début de l'évaluation :

Date de fin de l'évaluation :

Diagnostic de l'« Évaluation des carences »

Sur la base des informations recueillies et documentées dans l'évaluation « Corriger le registre », rédigez un document de diagnostic de l'« Évaluation des carences » avec des conclusions clés sur les carences dans la représentation et la participation de la communauté dans les approches, les pratiques et les référentiels de votre organisation pour constituer des documents et interpréter les référentiels d'une manière inclusive, équitable et holistique.

Tenez compte de la représentativité et de la participation des communautés, ainsi que des approches éthiques dans les aspects suivants lors de la rédaction de votre évaluation :

- Quelles sont les carences (et les points forts) que vous avez identifiées dans vos approches et pratiques organisationnelles pour que votre organisation soit en mesure de corriger le registre ?
- Quelles sont les carences (et les points forts) que vous avez identifiées dans vos référentiels, programmes et activités afin que votre organisation soit capable de corriger le registre ?
- Quelles sont les carences (et les points forts) que vous avez identifiées dans vos compétences, méthodologies et outils pour que votre organisation soit susceptible de corriger le registre ?
- Quelles communautés sont ressorties de votre diagnostic de l'« Évaluation des carences » comme étant sous-représentées ?
- Quelles sont les carences les plus importantes qui, selon vous, doivent être corrigées pour que votre organisation soit apte à corriger le registre ?

	Pratiques organisationnelles	Référentiels, programmes et activités	Compétences, méthodologies et outils	Autres
Représentativité et participation des communautés				
Approches éthiques				
Autres				

- Quels sont les atouts dont vous disposez pour vous aider à corriger ces carences et pour que votre organisation soit en mesure de « Corriger le registre » ?

	Pratiques organisationnelles	Référentiels, programmes et activités	Compétences, méthodologies et outils	Autres
Représentativité et participation des communautés				
Approches éthiques				
Autres				

ANNEXE 4

Définir votre action « Corriger le registre »

La ou les personnes responsables de la définition de l'action « Corriger le registre » :

Date de début :

Date de fin :

Définition de votre action « Corriger le registre ».

En collaboration avec vos parties prenantes, et sur la base de votre diagnostic de l'« Évaluation des carences » et de votre analyse S.O.A.R., identifiez le cadre conceptuel de votre action « Corriger le registre ».

N'oubliez pas que votre action « Corriger le registre » (le travail que vous effectuerez pour corriger les carences dans les approches, les pratiques ou les référentiels de votre organisation) peut consister en une action à petite échelle qui se limitera à un projet spécifique de documentation ou d'histoire orale, à une exposition, à des archives, etc., et qui servira de base à un changement plus large à l'avenir, ou bien en une action plus large et complète qui couvrira toutes les activités de l'organisation.

Les questions que vous pouvez vous poser lors de la définition de votre action « Corriger le registre » :

- Quelles sont les communautés cibles spécifiques (parmi les communautés sous-représentées ressorties de votre diagnostic de l'« Évaluation des carences ») qui permettront à votre action « Corriger le registre » d'avoir les impacts organisationnels et communautaires les plus importants ? Pourquoi ?
- Quel changement voulez-vous produire dans la société en corrigeant les carences des approches, pratiques et référentiels de votre organisation ? C'est ce qui déterminera votre but.
- En fonction du changement auquel vous aspirez, quels sont les buts, les objectifs et les résultats attendus de votre action « Corriger le registre » ?
 1. But – que voulez-vous atteindre ?
 2. Objectifs – comment allez-vous atteindre votre but ?
 3. Résultats escomptés – qu'est-ce qui sera différent lorsque vous aurez atteint vos buts ?

- Quelles sont les valeurs directrices de votre action « Corriger le registre » ? Pourquoi ces valeurs sont-elles importantes ?
- Quels sont les risques que vous pouvez rencontrer et comment vous allez les réduire ?
- Qui sont les partenaires communautaires et les parties prenantes cibles (individus, groupes ou organisations) que vous associez pour vous conseiller dans toutes les étapes de votre action « Corriger le registre » (de la conceptualisation à la prise de décision).
- Comment allez-vous construire/renforcer vos relations avec vos communautés cibles ?
- Quelles compétences, outils et méthodes allez-vous développer ou utiliser pour corriger le registre ?
- Quels sont les résultats de votre action « Corriger le registre » ?*

Pensez à adopter des pratiques d'évaluation pour votre action « Corriger le registre » dès le début, en fonction de vos buts, objectifs, réalisations et résultats prévus.

* Définir vos résultats est important afin de structurer la mise en œuvre et les budgets de votre projet. Mais n'oubliez pas que « Corriger le registre » est une méthodologie qui donne la priorité au processus sur les résultats, et que les résultats initialement prévus peuvent changer au fur et à mesure que vous développez votre projet.

La Coalition internationale des sites de conscience est le seul réseau mondial de sites historiques, de musées et d'initiatives de mémoire qui relie les luttes passées aux mouvements d'aujourd'hui pour les droits de l'homme.

Nous transformons la mémoire en action.



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

www.sitesofconscience.org

International Coalition of Sites of Conscience
55 Exchange Place, Suite 404
New York, NY 10005
coalition@sitesofconscience.org

 facebook.com/SitesofConscience
 youtube.com/SitesofConscience
 twitter.com/SitesConscience
 instagram.com/sitesofconscience

